

Les régions refusent d'être dirigées par des femmes ?

Une étude intéressante vient de relever que le plafond de verre est toujours en sécurité pour l'accès des femmes aux emplois de direction générale des grandes collectivités territoriales.

Le constat est sans appel, moins d'un directeur général des services sur dix est une femme, environ un directeur général adjoint sur cinq est une directrice.

L'auteur, spécialiste des statistiques, explique que les plafonds de verre sont multiples à tous les niveaux de la hiérarchie administrative, cumulant et répétant les inégalités rencontrées par les femmes dans leur carrière professionnelle. On remarque que les femmes sont dirigées vers des fonctions RH, le vivier ne serait pas suffisant dans les fonctions techniques, ce qui comme d'habitude est un leurre qu'on nous oppose depuis des décennies. Le manque de volonté politique, l'absence de prise en compte de ces facteurs dans la gestion de ces collectivités est visible et rarement critiquée par les élus. Alors même que l'étude porte sur 168 collectivités territoriales de grande taille, quasiment toutes les régions où la gauche est majoritaire ainsi que la moitié des départements.

Rappelons que si dans les entreprises privées de plus de 200 salariées, le taux de féminisation des équipes de direction est de 8 %, dans les grandes entreprises publiques le taux passe à 11 % et que ce taux est de 14 % dans les administrations civiles de notre pays.

L'intérêt de cette étude est de montrer que tout ne va pas bien sur le progrès des droits humains des femmes, que la sous représentation des femmes à des postes de direction est le résultat de pratique discriminatoire dès le début de leur carrière. On choisit les hommes, on donne des promotions à des hommes et quand le choix de direction générale arrive, on prétend que le vivier est inexistant.

Les femmes sont là, elles sont formées, elles sont efficaces, comme les hommes, dans les exécutifs territoriaux des questions précises doivent être posées, des chiffres clairs doivent être présentés, et des critiques sont à formuler, car un choix unique répété devient ce camouflet pour notre pays, incapable de se réformer de ce point de vue non plus.

Anne Nègre

Bruno Vincent avec le concours du groupe « égalité femmes-hommes » de la promotion Aimé Césaire de l'Institut national des études territoriales, Etude «*Du plafond de verre aux plafonds de verre : l'inégal accès des femmes et des hommes aux emplois de direction générale des grandes collectivités territoriales* »

[http://www.inet.cnfpt.fr/documents/
072010/15071016181520100702EtudeEgalitFHCollectivitsBrunoVINCENT.pdf](http://www.inet.cnfpt.fr/documents/072010/15071016181520100702EtudeEgalitFHCollectivitsBrunoVINCENT.pdf)

PAGE

PAGE 2

PAGE 1